Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction mobilité, emplois,carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **Dossier suivi par : I. FABREGUE** **Tél. : 01.49.55.53.65** **Mail : isabelle.fabregue@agriculture.gouv.fr**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDMEC/2014-888** **13/11/2014**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 4

Objet : Appel à candidatures : 4 postes dans le 2ème cercle

Plusieurs postes (catégorie A/A+) sont offerts à la mobilité dite du "2ème cercle" ; les fiches correspondantes mentionnant les personnes à contacter sont jointes en annexe à la présente note.

Agence de l'eau Loire-Bretagne :

1 poste de directeur(rice) de délégation (catégorie A+) à LEMPDES (63).

Direction des Affaires Vétérinaires, Alimentaires et Rurales (DAVAR) :

1 poste de chef(fe) du service de l'eau (catégorie A) à NOUMEA (Nouvelle-Calédonie).

Parc National des Pyrénées :

1 poste de directeur(rice) adjoint(e) (catégorie A confirmé/A+ ou agent contractuel) à TARBES (65).

Parc National de La Réunion :

1 poste de chef(fe) de projet (catégorie A ou agent contractuel) à SAINT DENIS de manière provisoire dans l'attente d'un rapprochement géographique de la zone d'intervention, en région sud de l'île de La Réunion.

Le sous-directeur mobilité, emplois, carrières

Signé : Michel GOMEZ

Orléans, le 12 novembre 2014

Diffusion : Interne et externe
Ministères
Autres agences

FICHE DE POSTE

EMPLOI TYPE	**DIRECTEUR DE DELEGATION**
CATEGORIE DU POSTE	I bis ou fonctionnaire technique détaché(e) de catégorie A +
AFFECTATION	**DELEGATION ALLIER-LOIRE AMONT**
RESIDENCE ADMINISTRATIVE	**LEMPDES (63)**
TYPE DE CONTRAT	Contrat à durée indéterminée *(recrutement sous statut d'agent non titulaire de l'état)* ou par voie de détachement pour les fonctionnaires
POSTE A POURVOIR A PARTIR DU	1er janvier 2015
PRESENTATION DE L'UNITE	La délégation régionale Allier-Loire amont située à Lempdes près de Clermont-Ferrand est l'une des 6 délégations qui composent la représentation territoriale de l'agence de l'eau Loire-Bretagne. En terme d'effectifs, elle compte 23 personnes dont le délégué.
MISSIONS PRINCIPALES	Diriger la délégation régionale : prise en compte des orientations nationales ou européennes dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques, déclinaison à l'échelle territoriale des missions de l'agence avec notamment la mise en œuvre de son programme pluriannuel d'intervention
ACTIVITES PRINCIPALES	Participe à la définition de la politique de l'agence, Dirige et met en œuvre la stratégie d'intervention de l'agence au niveau des territoires dont il a la responsabilité : o Interventions : les régions Auvergne, Bourgogne, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon situées sur le bassin Loire Bretagne, dont 12 départements, o Représentant de l'agence vis-à-vis des instances régionales (Etat, régions, chambres consulaires régionales, etc) et départementales. Détermine les objectifs de la délégation et s'assure de leur mise en œuvre, Dirige et organise la délégation dont il a la charge, Evalue les agents de son équipe et les accompagne dans leur parcours professionnel, Définit les besoins et négocie les moyens et les ressources de son unité, Valide les propositions d'aide financière aux dossiers d'intervention, Assure le secrétariat de la commission territoriale «Allier-Loire amont» et le suivi local du SDAGE et du Programme de mesures, Représente l'agence au niveau de son territoire d'intervention, Réalise des actions de communication afin de valoriser et promouvoir les activités de l'agence, Peut piloter des projets transversaux stratégiques.

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE	Directeur général
RELATIONS FONCTIONNELLES	Internes : Direction générale –directions de l'agence – délégations. Externes : Instances, partenaires institutionnels et professionnels – Services de l'Etat, collectivités territoriales
CONNAISSANCES ET EXPERIENCE	Expérience confirmée des relations avec les administrations, les collectivités territoriales, les organisations professionnelles ; Expérience dans le domaine de l'eau ; Expérience confirmée en management et en conduite de changement Expérience de conduite de projet complexe ; Maîtrise des méthodes de négociation, notamment avec les acteurs institutionnels (collectivités locales, services de l'Etat) et associatifs.
SAVOIRS FAIRE	Savoir proposer des orientations et apporter des éléments d'aide à la décision, Savoir argumenter et négocier, Savoir mobiliser des réseaux de partenaires variés, Savoir piloter et animer une équipe, Savoir prendre la parole en public, Savoir rédiger.
DEPLACEMENTS	Sur le territoire de la délégation principalement et Orléans
FORMATION	Conditions statutaires : Recrutement externe : justifier d'un titre ou diplôme de 3ème cycle de l'enseignement supérieur (Bac + 5), soit d'un titre ou diplôme délivré par une école d'ingénieurs, soit de tout autre titre ou diplôme certifié de niveau I de qualification, soit d'un titre ou diplôme équivalent **et** d'une expérience professionnelle d'au moins six années de services effectifs dans des fonctions du niveau de cadre dirigeant dans le secteur public ou privé ; Recrutement interne : a) soit justifier d'une expérience professionnelle dans un poste similaire, b) soit justifier d'une expérience professionnelle d'au moins six années de services effectifs dans des fonctions de la catégorie I au sein d'une agence de l'eau **et** d'une expérience professionnelle d'au moins trois années de services effectifs hors de l'agence de l'eau employeur, dans des fonctions de niveau au moins équivalent à celles relevant de la catégorie II ;
ENVOI DES CANDIDATURES	Les candidatures (lettre manuscrite et CV) doivent être déposées dans la bourse de l'emploi **avant le 12 décembre 2014** par la bourse de l'emploi
POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONCERNANT CE POSTE	Contacter Alain GIGOT : ☎ 02 38 51 74 05

www.eau-loire-bretagne.fr

AVIS DE VACANCE DE POSTE

dans la fonction publique

N°CI14-3135-585 du 4 Novembre 2014

LOCALISATION DU POSTE	DESCRIPTIF DU POSTE
Collectivité : Nouvelle-Calédonie	**Intitulé du poste : Chef du service de l'eau**
Direction : des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales (DAVAR)	**Emploi RESPNC :** Expert technique rural
Service : de l'eau (SDE)	**Filière / cadre :** Personnels techniques de la Nouvelle Calédonie
Site : Nouméa	**Domaine :** Economie rurale
	Corps / Grade : Ingénieur
	Catégorie : A
	Poste à pourvoir : Immédiatement

Recrutement par voie statutaire

☒ **Mutation d'un personnel titulaire**

☒ **Détachement**

☒ **Recrutement externe sur titre** *en qualité d'ingénieur 1er grade parmi les titulaires d'un diplôme de niveau II ou d'ingénieur 2ème grade parmi les titulaires d'un diplôme de niveau I en rapport avec les activités du domaine concerné (délibération n° 74/CP du 12 février 2009).*

L'attention des candidats est appelée sur le fait que le présent appel à candidature s'adresse en priorité :

- **aux fonctionnaires appartenant au(x) cadre(s) et corps mentionnés dans le descriptif du poste,**
- **aux lauréats de concours des cadres, corps, grades référencés dans cet AVP.**

Toutefois, en l'absence de candidatures de fonctionnaires correspondant au profil du poste, ce dernier pourra être pourvu par :

☒ un fonctionnaire d'un autre corps / cadre d'emplois réputé équivalent (même niveau de recrutement initial). Une fois sa candidature retenue, l'agent devra solliciter son changement de corps / cadre (art.13 de la délibération modifiée n°81 du 24/07/1990 portant droits et obligations des fonctionnaires territoriaux).

☒ le recrutement d'un contractuel pour une durée déterminée qui n'excédera pas 1 an (art.11 de la délibération modifiée n° 81 du 24/07/1990).

Mission

Sous l'autorité du directeur des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales, le chef de service de l'eau est chargé de l'aide à la définition et de la mise en œuvre de la politique sectorielle en matière de gestion de la ressource en eau du domaine public de la Nouvelle-Calédonie.

Activités principales

- Encadrement, coordination et animation du service organisé en un pôle « protection de la ressource en eau » et un pôle « mesures et études de la ressources en eau » (22 agents dont 12 ingénieurs) ;
- Pilotage et accompagnement des délégations de compétence accordées aux provinces, notamment en matière d'entretien des cours d'eau ;
- Apport d'expertise et avis en hydrologie, hydraulique, gestion et protection de la ressource en eau dans le cadre des enquêtes administratives ;
- Instruction des demandes d'occupation, de modification ou d'utilisation du domaine public fluvial, hors domaine minier ;
- Elaboration de projets de réglementation et législation relatives à la gestion des eaux naturelles du domaine public de la Nouvelle-Calédonie et contrôle de la mise en œuvre ;
- Suivi et contrôle qualitatif et quantitatif de la ressource en eau ;
- Centralisation, archivage, traitement et diffusion des données et études relatives à 1'eau, tant auprès des collectivités publiques que des usagers privés ;

Activités secondaires

- Réalisation d'actions de communications ;
- Rédaction de notes de synthèses.

Profil

SAVOIR	SAVOIR-FAIRE	COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS
- Formation initiale dans le domaine de l'eau (BAC + 5 min) souhaitée, - Connaissance approfondie en matière de gestion de la ressource en eau, - Maîtrise des procédures administratives, - Techniques de management. Une expérience professionnelle en matière de management d'équipe est souhaitée.	- Capacité d'analyse et de synthèse, - Conduite de projet structurant, - Travailler en réseau, - Animer des groupes techniques, - Maîtriser la collecte de l'information et savoir l'exploiter.	- Sens de l'organisation et de la planification, - Sens du service public, - Sens des responsabilités, - Discrétion, - Prise d'initiative, - Rigueur, - Réactivité, - Bon relationnel et travail en équipe, - Sens de la pédagogie.

Les candidatures de fonctionnaires doivent être obligatoirement transmises sous couvert de leur hiérarchie.

Pour tout renseignement sur le poste, vous pouvez contacter M. Michel FALCO. tél 25 51 20 mail : michel.falco@gouv.nc

Les candidatures précisant ***la référence du présent AVP, accompagnées impérativement des documents suivants :***

- ***fiche de renseignements*** *(attention : imprimé différent si vous êtes fonctionnaire ou non titulaire)****,***
- ***lettre de motivation et CV***
- ***copie des diplômes pour le recrutement sur titre. En cas de perte ou d'attente de délivrance des diplômes, fournir les attestations de réussite.***

doivent parvenir à la Direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie – Service du développement des ressources humaines, soit : ***par mail*** *: drhfpnc.recrutement@gouv.nc,* ***par dépôt direct*** *à l'adresse ci-dessous ou* ***par voie postale*** *(le cachet de la poste faisant foi) au plus tard le :*

Date de clôture : Vendredi 5 Décembre 2014

Passé ce délai, les candidatures ne seront plus prises en considération.

DRHFPNC – SDRH / Section Emploi
Centre administratif « Jacques Iékawé » (5ème étage, bureau 502-A)
18 avenue Paul Doumer – Centre-Ville
BP M2 – 98849 NOUMEA CEDEX

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

(à remplir par les candidats non titulaires et à joindre obligatoirement à votre candidature)

AVP N° C|__|__|__| - 3135 - |__|__|__|__| du |__|__| / |__|__| / |__|__|__|__|
Date de clôture : |__|__| / |__|__| / |__|__|__|__|
Intitulé du poste : ……
Collectivité recruteuse : …….
Direction : …… Service : ……...

Fiche de renseignements utilisée à des fins statistiques par la DRHFPNC afin de répondre à l'article 24 de la loi organique n°99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie (mesures pour la protection, la promotion et le soutien de l'emploi local)

O M O Mme O Mlle

NOM : ……

Prénom(s) : ……

Né(e) le : ……

Lieu de naissance : ……

Si vous n'êtes pas né(e) en Nouvelle-Calédonie, êtes-vous résident depuis 1998 : ❍ oui ❍ non
Si non, depuis quand êtes-vous résident en Nouvelle-Calédonie :……..

Lieu de domicile habituel :

n° rue ……...

Commune :……...

Adresse postale :

B.P. :……code postal : ……..

Tél. : Fax : ...……..……..

E-mail :……..…

Votre situation actuelle :

☐ salarié secteur privé ☐ patenté / profession libérale

☐ étudiant ☐ sans profession

☐ autre : ……

☐ contractuel(le) dans la fonction publique de Nouvelle-Calédonie
Nom de l'employeur public : …….

☐ fonctionnaire relevant d'une fonction publique autre que celle de la Nouvelle-Calédonie ou des communes :
Précisez laquelle : ……...

☐ lauréat(e) d'un concours de la fonction publique de la Nouvelle-Calédonie.
Précisez lequel :……
Année de réussite au concours : …….

- **Etes-vous en situation d'handicap :** ❍ oui ❍ non

Si oui, vous devez joindre à votre candidature, un **certificat du médecin du travail attestant de la compatibilité de votre handicap avec l'emploi postulé** *(cf. art. 28- délibération 457 du 8/01/2009 relative à l'emploi des personnes en situation de handicap au sein des fonctions publiques de Nouvelle-Calédonie et de leurs établissements publics).*

DIPLOMES

(Faire figurer obligatoirement l'ensemble de vos diplômes dans le tableau ci-dessous)

Avez-vous obtenu un diplôme en Nouvelle-Calédonie : ❍ oui ❍ non

Intitulé exact du diplôme	Option / Spécialité	Année d'obtention	Lieu d'obtention

JE CERTIFIE SUR L'HONNEUR :
- l'exactitude des renseignements portés sur le présent imprimé,
- jouir de mes droits civiques, n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pénale inscrite au bulletin n°2 de mon casier judiciaire et ne pas être, à ce jour, sous le coup d'une procédure judiciaire,
- être de nationalité française.

JE M'ENGAGE A FOURNIR A L'ADMINISTRATION, si je suis retenu(e) suite à cet AVP, un extrait de casier judiciaire (bulletin n° 3), délivré depuis moins de trois mois.

J'autorise la DRHFPNC à transmettre mon CV aux employeurs publics : oui □ non □

Signature du candidat

✂----------

RECEPISSE DE DEPOT DE CANDIDATURE (*à remplir par le candidat*)

AVP N° C|__|__|__| - 3135 - |__|__|__|__| du |__|__| / |__|__| / |__|__|__|__|

NOM :
Prénom(s) :

VISA

Appel à candidature

Directeur(*rice*) adjoint(*e*)

Poste de catégorie A + ou A confirmé
accessible en priorité à un fonctionnaire titulaire de la fonction publique, par voie de détachement, ou le cas échéant à un agent contractuel de niveau équivalent, justifiant d'une expérience dans le domaine du développement durable et / ou la gestion des espaces naturels.

Le Parc national des Pyrénées

Le Parc national des Pyrénées a été crée le 23 mars 1967. Il est l'un des plus anciens des dix parcs nationaux de France. Il est organisé en deux zones : la zone cœur (*45 000 hectares*) réglementairement protégée et l'aire d'adhésion composée de soixante trois communes (*douze en Pyrénées-Atlantiques et cinquante et une en Hautes-Pyrénées*) et quelques 40 000 habitants. Il est doté de fabuleux paysages et d'une richesse floristique et faunistique exceptionnelle. Il œuvre à la connaissance de ce patrimoine, le protège et le gère.

Fruit de débats passionnés qui présidèrent à sa création, son périmètre répond à des logiques mêlant écologie et politique, ce qui explique sa faible largeur (*de 0,8 à 10 kilomètres*) et son implantation en altitude.

Côté espagnol lui répondent les 15 608 hectares du Parc national d'Ordesa Mont Perdu (*créé en 1918*) et 100 000 hectares de réserves nationales de chasse.

Cet espace préservé est complété par deux réserves naturelles nationales dont la gestion est confiée au parc national, bien que situées hors du cœur du parc national : la Réserve naturelle nationale du Néouvielle (*2 313 hectares*) en vallée d'Aure et la Réserve naturelle nationale des vautours fauves d'Ossau (*83 hectares*).

Dans l'aire d'adhésion, le parc national est un partenaire permanent de la vie locale. Une charte, projet concerté de territoire a été élaborée par le parc national et les acteurs des vallées, élus, socioprofessionnels, usagers et habitants. Elle définit les objectifs de protection du cœur du parc national et les orientations de mise en valeur et de développement durable des vallées : maintien de la qualité paysagère, aménagement des villages, soutien à a la gestion des estives et à la valorisation des produits de l'agriculture locale, développement de l'activité forestière, gestion de l'accueil sur les grands sites touristiques, sensibilisation du public, conservation du patrimoine naturel et culture, préservation de la ressource en eau. En 2013, 63 communes ont choisi d'adhérer à la charte et d'être partenaires du parc national (*12 en Béarn, 51 en Bigorre*).

Parc national des Pyrénées
Villa Fould - 2 rue du IV septembre – BP 736 - 65007 Tarbes

Missions

Il participe aux différents projets et réflexions stratégiques et est associé aux différentes démarches managériales.de l'établissement public. Il doit avoir une bonne connaissance de l'ensemble des actions développées au sein de l'établissement public.

Il est membre de l'équipe de direction (*avec le directeur et le secrétaire général*) et du comité de direction qui regroupe l'ensemble des chefs de service et de secteurs – unités territoriales.

Les activités principales du poste sont le management interne, l'animation de la mission financement, l'implication dans les instances de gouvernance, les relations transfrontalières et internationales.

Dans le détail, le directeur adjoint a en charge les domaines suivants :

Management et représentation :
Il assure le suivi de l'activité des chefs de secteurs - unités territoriales et de la mission système d'information géographique – paysages - informatique (*deux agents*). Il établit, en collaboration avec les chefs de service, les feuilles de route des services et des secteurs.

Il remplace en tant que de besoins le directeur, et dispose de la délégation de signature. Il est chargé de la rédaction du rapport d'activité, du contrat d'objectif et de son bilan et du contrôle de gestion. Il a en charge les conventions avec les partenaires en lien avec les différents services. Il assure la représentation de l'établissement public dans différentes réunions et manifestations.

Missions financement :
Une mission financement est créée afin d'optimiser la recherche de financements pour les diverses opérations conduites par l'établissement. Elle vise à mobiliser les fonds classiques (*programmes opérationnels, collectivités, Etat*) mais aussi à prospecter d'autres voies (*mécénat sous ses diverses formes, appels à projets*…).
Le directeur adjoint est en charge de l'animation de cette mission.

Instances de gouvernance :
Conseil d'administration : Il participe aux réunions du bureau et du conseil d'administration du Parc national des Pyrénées.
Conseil économique, social et culturel : Il assure le secrétariat du conseil économique social et culturel. Il prépare l'ordre du jour, coordonne les services, rédige les délibérations, avec les services, assure les envois et l'organisation des instances, rédige les compte rendus et assure leur diffusion.
Conseil scientifique : Il assure le suivi des avis sollicités auprès du conseil scientifique, assure l'ordre du jour du conseil en lien avec le chef du service scientifique. Il coordonne la réflexion sur la stratégie scientifique de l'établissement public.
Comités consultatifs des réserves naturelles nationales : Il assure le secrétariat et coordonne les comités consultatifs des réserves naturelles nationales d'Ossau et du Néouvielle. Il prépare l'ordre du jour, coordonne les services, rédige les délibérations, avec les services, assure les envois et l'organisation des instances, rédige les compte rendus et assure leur diffusion.

Relations internationales et coopération transfrontalière, coopération pyrénéenne :
Il coordonne les relations avec le Parc National d'Ordesa Monte Perdido et représente le Parc national au sein du conseil d'administration du parc associé. Il établit les programmes de travail, dans le cadre de la coopération internationale, et assure les relations avec les partenaires. Il a en charge la coordination, dans le cadre du groupe de travail réunissant les parcs naturels régionaux des Pyrénées catalanes et de l'Ariège. Il conduit le projet de mise en place d'un réseau d'espaces protégés à l'échelle du massif des Pyrénées.

Compétences recherchées

- expérience d'encadrement indispensable,
- expérience des relations avec les élus, les administrations territoriales de l'Etat, les organisations socio professionnelles et les associations,
- expérience dans le développement durable et / ou la gestion des espaces protégés,
- aptitude à intégrer des problématiques complexes et esprit de synthèse développé,
- langue : anglais parlé et écrit,
- bonne connaissance des différents outils financiers
- grande disponibilité (*amené à travailler en soirées ou les week-end*) et forte capacité de travail.

Seront considérés comme des atouts supplémentaires :

- expérience du travail en mode projet,
- langue : espagnol parlé et écrit,
- connaissance du fonctionnement d'un établissement public de l'Etat,
- connaissance naturalistes et expérience avec le monde scientifique.

Disponibilité

Poste à pourvoir au 1er mars 2015.

Résidence administrative au siège du Parc national des Pyrénées à Tarbes

Modalités de dépôt des candidatures

Adresser, avant le mardi 30 décembre 2014 à 17 heures, une lettre de motivation et un curriculum vitae à :

Monsieur le directeur du Parc national des Pyrénées
Parc national des Pyrénées
Villa Fould
2, rue du IV septembre
65000 TARBES

Une copie du dernier arrêté en date, reflétant la position et le grade du candidat, pour les fonctionnaires titulaires, sera utilement jointe.

Les candidatures reçues par voie électronique ne sont pas prises en considération.

Une première sélection des candidats se fera sur dossier.

Monsieur le Directeur du Parc national des Pyrénées convoquera les candidats sélectionnés, en janvier 2015, pour un entretien.

Toute personne ayant fait acte de candidature sera informée, par un courrier, des suites réservées à sa démarche.

Pour tout renseignement complémentaire sur le poste et les missions fonctionnelles :

Monsieur Gilles PERRON
Directeur du Parc national des Pyrénées
Parc national des Pyrénées
Villa Fould
2, rue du IV septembre
65000 TARBES
Tél : 05 62 54 16 40

Pour tous renseignements statutaires :

Monsieur Yves HAURE
Secrétaire général du Parc national des Pyrénées
Parc national des Pyrénées
Villa Fould
2, rue du IV septembre
65000 TARBES
Tél : 05 62 54 16 40

Fait à Tarbes, le mercredi 12 novembre 2014

Parc national de La Réunion

N°38/2014

Parc national de La Réunion
Projet Life + PETRELS
« **Enrayer le déclin des pétrels endémiques de La Réunion: démonstration d'actions et de stratégies innovantes à large échelle pour leur conservation** »

Chef de projet (H / F)

Conditions d'accès

Poste de catégorie A ouvert aux personnels titulaires de la fonction publique d'État ou de la fonction publique territoriale ainsi qu'aux contractuels.

Le poste est à pourvoir à compter du 1er janvier 2015.

Préambule

Le Parc national de La Réunion, créé par le Décret 2007-296 du 5 mars 2007, est géré par un établissement public à caractère administratif placé sous tutelle du ministre chargé de la protection de la nature.

La création du Parc national répond à la volonté de préserver un environnement remarquable en prenant en compte les particularités locales. Le patrimoine naturel réunionnais se caractérise par un volcanisme encore actif, un endémisme très important et une grande palette d'habitats, de paysages minéraux ou végétaux.

Dans le contexte de l'île qui connaît une pression démographique et urbaine forte, l'établissement public aura un rôle de premier plan à jouer dans la préservation et la mise en valeur d'un ensemble unique marqué par la richesse de la biodiversité et des habitats rares, mais aussi dans la mise en œuvre d'un développement durable des territoires ruraux dans l'aire d'adhésion.

La problématique du Parc national s'inscrit dans la reconnaissance d'une combinaison étroite entre la nature et la culture. La mission de l'établissement public consistera à développer la connaissance du patrimoine naturel et culturel, à travers des inventaires notamment, assurer une gestion conservatoire des milieux et des espèces grâce au dialogue mené avec les différents acteurs concernés et à la surveillance, accueillir les publics et plus largement mener des actions de sensibilisation à l'environnement. L'établissement public aura également un rôle d'appui et de conseil auprès des collectivités territoriales pour promouvoir la prise en compte du patrimoine dans le cadre des politiques locales d'aménagement et de développement durables ; il devra faire vivre et animer la charte du Parc national en coordonnant les actions qui auront été définies avec les différents partenaires.

Parc national de La Réunion
258 rue de La République • 97431 Plaine des Palmistes
Tél. +262 (0) 262 90 11 35 • Fax : +262 (0) 262 90 11 39
www.reunion-parcnational.fr • contact@reunion-parcnational.fr

L'île de La Réunion héberge deux espèces de pétrels endémiques menacées de disparition, le Pétrel de Barau (*Pterodroma baraui*) et le Pétrel noir de Bourbon (*Pseudobulweria aterrima*), l'un des plus rares oiseaux marins au monde.
Ces 2 espèces sont des urgences de conservation, et bénéficient déjà de plan de conservation (Pétrel de Barau) et plan national d'actions (Pétrel noir), qui ont identifié 5 objectifs principaux : *1) Améliorer la prise en compte de leurs besoins de conservation, 2) Limiter leur déclin, 3) Réduire les menaces, 4) Réduire les déchets dans l'environnement naturel et 5) Améliorer les connaissances sur ces espèces.* Toutefois, la mise en œuvre des actions de conservation souffre de contraintes logistiques, technologiques et financières, en raison de la biologie particulière de ces espèces, et d'un manque de prise en compte globale des actions de conservation à mener à l'échelle de l'île.

En partenariat avec le laboratoire ECOMAR de l'Université de La Réunion, l'Office national de la Chasse et de la Faune Sauvage et la Société d'Études Ornithologiques de La Réunion, le Parc national, en temps que bénéficiaire coordinateur de projet, a soumis une demande de soutien financier de type Life $^{+}$ Biodiversité. Ce projet a été accepté par la Commission Européenne et doit débuter fin 2014 pour une durée de 6 années.

L'objectif global du projet est d'empêcher l'extinction de deux espèces de pétrels endémiques. Il vise à développer et mettre en œuvre les stratégies de conservation et outils appropriés, démonstratifs et innovants, dans une île fortement urbanisée, de manière à lever les contraintes réglementaires, technologiques et logistiques.

Nature de l'activité

Sous l'autorité du responsable du service Études et Patrimoine, le chef de projet a en charge, au sein de l'établissement public Parc national, la responsabilité de la mise en œuvre du projet Life + Petrels « *Enrayer le déclin des pétrels endémiques de La Réunion : démonstration d'actions et de stratégies innovantes à large échelle pour leur conservation ».*

Il aura pour rôle l'encadrement de l'équipe dédiée Life+ Pétrels, l'animation et la coordination globale du projet, son suivi administratif et financier, la supervision des aspects scientifiques et techniques en lien avec son équipe, ainsi que celle des actions menées par les différents partenaires impliqués. Il sera également l'interlocuteur privilégié des services de la Commission Européenne ou de leurs représentants chargés de la bonne marche du projet et travaillera en étroite relation avec le secrétariat général du Parc national.

- Il encadre et s'appuie sur les autres personnes recrutées pour le projet ;
- Il anime le comité de pilotage du projet ;
- Il assure la planification des actions et des dépenses dans le respect de la mise en concurrence et le respect du Code des marchés publics et des règles propres à l'établissement public Parc national ;
- Il participe aux déplacements sur le terrain pour le suivi et la mise en œuvre du projet ;
- Il prépare et engage les programmes, études, actions, et interventions sur le plan financier et en relation avec l'équipe dédiée pour ce qui est du plan technique ;
- Il supervise l'élaboration des outils de communication relatifs à la présentation et la valorisation du projet en relation avec l'équipe « Life+ Pétrels » et les partenaires du projet ;
- Il coordonne et prépare avec l'aide de l'équipe dédiée les documents permettant de justifier les actions réalisées et de solliciter les financements obtenus ;
- Il peut être amené à représenter l'Établissement au sein des différentes instances concernées.

Savoirs faire et compétences requises

Connaissances approfondies en gestion de projet (et plus particulièrement en gestion de financements européens), en écologie tropicale, en gestion conservatoire et écologie appliquée, garanties par un diplôme d'ingénieur ou équivalent (Master en gestion de projet...).
Expérience outre-mer et connaissance de la langue anglaise indispensables.

Capacités, savoirs, connaissances

• Capacité d'adaptation et goût pour le travail en équipe ;
• Capacité et expérience de management, d'animation et coordination de groupe ;
• Expérience dans les fonctions de suivi administratif et technique de projets de ce type ;
• Connaissance de l'administration publique ;
• Compréhension des contraintes des acteurs du territoire ;
• Aisance rédactionnelle et dans la présentation d'exposés ;
• Connaissance des enjeux de conservation du patrimoine naturel réunionnais et intérêt marqué pour les problématiques environnementales ;
• Capacité à vulgariser des connaissances techniques.

Savoir-faire, aptitudes

• Qualité d'expression écrite et orale ;
• Rigueur, méthode ;
• Forte capacité relationnelle, d'animation et de travail en équipe ;
• Maîtrise des outils courants de bureautique (Libre Office), et web. SIG apprécié ;
• Maîtrise de l'anglais scientifique et technique.

Qualités humaines et savoir-être

• dynamisme, autonomie, sens de l'initiative ;
• goût pour le travail en équipe et l'animation ;
• sens de l'écoute et pédagogie ;
• sens du service public et respect des droits et obligations s'y référant.

Conditions et moyens d'exercice

• Bonne condition physique pour des déplacements pédestres dans le parc ;
• Être autonome et disponible (y compris ponctuellement le week end ou la nuit) ;
• Permis B indispensable.

Localisation du poste

La résidence administrative sera provisoirement positionnée à Saint Denis, dans l'attente d'un rapprochement géographique de la zone d'intervention, en région sud de l'île de La Réunion.

Des déplacements fréquents ont lieu vers Saint Denis et le siège de la Plaine des Palmistes et sur l'ensemble de l'île.

Modalités de dépôt des candidatures

Les candidatures sont à adresser sous la forme d'une lettre de motivation, curriculum vitae et photo au plus tard le 05 décembre 2014 (cachet de la poste faisant foi) à :
Madame la Directrice du Parc national de La Réunion :
• par courrier à : Parc national de La Réunion – 258 rue de la République – 97431 La Plaine des Palmistes ;

- par courriel, avec demande d'accusé de réception : contact-rh@reunion-parcnational.fr

La date de disponibilité du candidat doit être précisée.

Personnes à contacter pour informations
Responsable des ressources humaines *:* sylvaine.latchimy@reunion-parcnational.fr
Responsable du service Études et Patrimoine : benoit.lequette@reunion-parcnational.fr